L'ABEILLE.

A. SIMILLIE, MAGNE, & CO
SOLE PROPRIÉTAIRES

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT.

Journal quotidien, une année d'avance ... $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, ... 10

Le prix de l'abonnement est pour nos bureaux. Aucune autre personne n'est autorisée à recevoir nos abonnements. Les abonnements commencent du jour de la date de l'abonnement, et ne sont pas interrompus à moins qu'ils ne soient renouvelés.

ANNONCES. Une première insertion de chaque longueur, pour la première insertion, et quarante cents pour chaque insertion subséquente. Tout manquement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le tarif des annonces sera indiqué sur demande.

ABONNEMENS pour les villes aux environs. Les Artisans (trois éditions, cent fois par mois) ... $6. Les Banques, Compagnies d'Assurances, Agences publiques et particulières, Sociétés, Associations et Marchands à Vendre, sont traités à Bureau ouvert, ou les marchés de gré à gré, suivant les circonstances. Le Journal de la Campagne ... $4. Une Seule copie ... $2 payé d'avance, ou quatre cents la copie.

LES ANNONCES qui doivent être insérées, les articles pour insérer, doivent être remis au Bureau de l'Abeille, Rue Bourbon, entre les Rues Royale et Chartres, jusqu'à 4 heures de l'après-midi, pour être insérés le lendemain de la date de la remise des annonces ou articles.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que pendant quelques jours, doivent être payées d'avance, sous peine de ne pas être insérées.

LES ANNONCES qui doivent paraître pendant plusieurs mois, et dont le prix n'excède pas $100, doivent être payées par mois, et non pas d'avance.

LES ANNONCES qui doivent paraître pendant plusieurs mois, et dont le prix excède $100, doivent être payées par quart d'année, ou par quarts d'année.

LES ANNONCES qui ne doivent pas la durée de trois mois, ne seront publiées pendant un mois et moins, être payées d'avance